

**VERSION PROVISOIRE**

NE PAS CITER SANS MENTIONNER LA SOURCE  
La version définitive comprend aussi le compte rendu analytique bilingue. Les annexes sont reprises dans une brochure séparée.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS  
DE BELGIQUE

**VOORLOPIGE VERSIE**

NIET CITEREN ZONDER BRONVERMELDING  
De definitieve versie bevat ook het tweetalige beknopt verslag. De bijlagen zijn in een aparte brochure opgenomen.

BELGISCHE KAMER VAN  
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

**COMPTE RENDU INTÉGRAL**

COMMISSION DE L'ÉNERGIE, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT

**INTEGRAAL VERSLAG**

COMMISSIE VOOR ENERGIE, LEEFMILIEU EN  
KLIMAAT

**Mardi****14-06-2022****Après-midi****Dinsdag****14-06-2022****Namiddag**

*Les textes n'ont pas encore été révisés par les orateurs.  
Ceux-ci peuvent communiquer leurs corrections par écrit  
avant le*

*17-06-2022, à 16 heures*

*au Service du Compte rendu intégral.*

*e-mail: CRIV@lachambre.be*

*De teksten werden nog niet door de sprekers nagezien. Zij  
kunnen hun correcties schriftelijk  
meedelen vóór*

*17-06-2022, om 16 uur*

*aan de Dienst Integraal Verslag.*

*e-mail: CRIV@dekamer.be*

N-VA	Nieuw-Vlaamse Alliantie
Ecolo-Groen	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
PS	Parti Socialiste
VB	Vlaams Belang
MR	Mouvement Réformateur
CD&V	Christen-Democratisch en Vlaams
PVDA-PTB	Partij van de Arbeid van België – Parti du Travail de Belgique
Open Vld	Open Vlaamse Liberalen en Democraten
Vooruit	Vooruit
Les Engagés	Les Engagés
DéFI	Démocrate Fédéraliste Indépendant
INDEP-ONAFH	Indépendant - Onafhankelijk

Abréviations dans la numérotation des publications :		Afkortingen bij de nummering van de publicaties :	
DOC 55 0000/000	Document parlementaire de la 55 <sup>e</sup> législature, suivi du n° de base et du n° consécutif	DOC 55 0000/000	Parlementair stuk van de 55 <sup>e</sup> zittingsperiode + basisnummer en volgnummer
QRVA	Questions et Réponses écrites	QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden
CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral	CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag
CRABV	Compte Rendu Analytique	CRABV	Beknopt Verslag
CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)	CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)
PLEN	Séance plénière	PLEN	Plenum
COM	Réunion de commission	COM	Commissievergadering
MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)	MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beigekleurig papier)

Publications officielles éditées par la Chambre des représentants	Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers
Commandes :	Bestellingen :
Place de la Nation 2	Natieplein 2
1008 Bruxelles	1008 Brussel
Tél. : 02/ 549 81 60	Tel. : 02/ 549 81 60
Fax : 02/549 82 74	Fax : 02/549 82 74
www.lachambre.be	www.dekamer.be
e-mail : publications@lachambre.be	e-mail : publicaties@dekamer.be

(55028675C)

- Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "Het Hoog Comité voor een rechtvaardige transitie" (55028705C)

04 Questions jointes de

- Greet Daems à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Une politique de transition juste" (55028153C)

- Kim Buyst à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "La transition juste" (55028675C)

- Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Le Haut Comité pour une transition juste" (55028705C)

De **voorzitster**: Mevrouw Daems is verontschuldigd.

04.01 **Kim Buyst** (Ecolo-Groen): Mevrouw de minister, *Leave no one behind*: wij laten niemand achter. Onder die noemer organiseerde u een lanceringsevenement voor de nationale conferentie voor een rechtvaardige transitie.

U wil de komende maanden en jaren samen met armoedeverenigingen, jongeren, vakbonden, werkgevers en overheden aan een zeel trekken. Dat is uw doel en daarvoor werd een expertenpanel aangesteld. Die experten zullen u adviseren en ook een publicatie klaarstomen tegen de lente van 2023. Tijdens het Belgisch voorzitterschap van de Europese Unie wil u het dossier centraal op de agenda krijgen.

Ik heb daarover enkele vragen.

Welke rol ziet u voor de deelstaten in dat traject? Werken zij actief mee? Zo ja, welke rol zullen zij hierin opnemen?

U zou ook inzetten op klimaattafels om tot een nieuw nationaal klimaatplan te komen. Hoe zal de conferentie zich verhouden ten opzichte van de initiatieven van de klimaattafels?

04.02 **Daniel Senesael** (PS): Madame la ministre, le 24 mai dernier, la création d'un nouveau Haut Comité pour une transition juste a été annoncée, lequel sera composé de 22 experts et chargé de travailler notamment à l'accompagnement socio-économique de la transition durable. Parmi les tâches de ce comité, nous retrouvons la prise en considération des besoins fondamentaux de la population belge, le

renforcement de la participation citoyenne ou encore la défense de la justice sociale. Les travaux de cet organe devraient participer de la mise en place d'un dialogue sociétal – impliquant le monde académique, la société civile, les pouvoirs publics et les parties prenantes concernées – visant à déterminer la contribution fédérale à la Conférence nationale pour une transition juste. Notons que le comité rédigera un rapport d'ici au printemps 2023 sur la manière dont la transition juste pourra être organisée et instituée en Belgique.

Un calendrier a-t-il été établi pour la mise en place du Haut Comité?

La transition ne devra laisser personne sur le côté. Ce principe est essentiel pour notre groupe. Pouvez-vous nous fournir de plus amples informations sur la manière dont le Haut Comité favorisera les aspects sociaux de la transition? Pouvons-nous envisager qu'il fournisse une analyse et des recommandations quant aux politiques fédérales engagées, ou pouvant l'être? Ses tâches seront-elles uniquement liées aux compétences fédérales, ou concerneront-elles aussi celles d'autres niveaux de pouvoir? En outre, pourrait-il fournir une contribution dans le cadre de travaux politiques, tels que la révision du Plan national énergie - climat intégré (PNEC), voire lors de l'établissement des engagements de notre pays sur la scène internationale?

Pouvez-vous nous informer des compétences du Haut Conseil en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>? De nombreux pays se sont dotés, ces dernières années, d'un comité d'expert indépendant chargé de conseiller les gouvernements en matière de politique climatique. Citons ici le Haut Conseil pour le Climat français, ou encore le Climate Change Committee britannique. Pouvons-nous savoir dans quelle mesure la fonction du Haut Comité pour une transition juste se rapproche de celle de ces organes? Une coopération avec les comités régionaux existants, par exemple le Conseil de l'environnement bruxellois, est-elle envisagée?

La création de ce haut conseil est motivée par l'organisation de la conférence nationale. Or, vous avez indiqué que les travaux de cet organe devraient s'inscrire dans la durée. Pouvons-nous obtenir des informations sur ses travaux une fois cette conférence organisée?

04.03 **Minister Zakia Khattabi**: Mevrouw Buyst, mijnheer Senesael, graag wil ik in herinnering brengen dat de ministerraad een doeltreffend

federaal *governance* kader heeft goedgekeurd voor de opvolging van de implementatie van de federale beleidslijnen en maatregelen. Er werd een versterkt coördinatie- en opvolgingsmechanisme opgezet voor de zesmaandelijke monitoring en jaarlijkse evaluatie van de federale PAM's als bijdrage aan het geïntegreerde nationaal energie- en klimaatplan. Naast de jaarlijkse monitoring van de voortgang van de federale PAM's wil de regering via dit mechanisme het beleid op reguliere basis kunnen aanscherpen en daarbij, waar nodig, bijkomende beleidsmaatregelen ontwikkelen. In dit verband gaan alle bevoegde departementen ook na wat de indirecte effecten zijn van hun respectieve maatregelen op sociaal, economisch en milieuvlak. Deze screening gebeurt op basis van een lijst van indicatoren op basis van de duurzaamheidsdoelstellingen – de STG's –, waaronder betaalbare energie, waardig werk enzovoort.

Ook bij de formulering van bijkomende pistes voor het aanscherpen van beleidsmaatregelen zoals de klimaatbonus, kan gekeken worden naar de manier waarop, bijvoorbeeld, KMO's en kwetsbare gezinnen zouden kunnen gecompenseerd worden via een herverdelingsmechanisme. Binnen het klimaatbeleid zijn er tal van raakvlakken, met aandacht voor rechtvaardige transitie, die zeker nog kunnen aangescherpt worden. De ministerraad heeft mij opgedragen om de onderhandelingen met de deeltentiteiten aan te sturen, met het oog op het ter goedkeuring agenderen van de conferentie voor een rechtvaardige transitie op een volgende Overlegcomité, zodat het een nationale conferentie wordt. Indien de organisatie van een Nationale Conferentie voor een Rechtvaardige Transitie niet kan worden goedgekeurd door het Overlegcomité, zal de conferentie enkel op federaal niveau worden georganiseerd, met de stakeholders die desgevallend willen deelnemen. In dat verband kijk ik dus uit naar het debat met de stakeholders en experts tijdens de klimaattafel gedurende de tweede helft van dit jaar, dat de staten-generaal kan voeden. De verschillende processen mogen we niet loskoppelen van elkaar.

J'ai officiellement mis en place ce Haut Comité pour une transition juste lors de l'événement de lancement de la politique de transition juste le 24 mars dernier. Un site Internet sera prochainement mis en ligne qui rassemblera toute l'information concernant l'enjeu de la transition juste en Belgique.

Je signalerai que ce haut comité s'inscrit dans une

dynamique plus large qui consiste en états généraux de la transition juste dans lesquels l'on trouve les travaux du Haut Comité, mais également un forum et un agora. Le forum sera organisé pour le dialogue entre les acteurs institutionnalisés (syndicats, associatif ...) et l'agoria vise à démocratiser le débat au travers des tables rondes auxquelles les citoyens seront conviés. Le Haut Comité s'inscrit dans cette dynamique-là. Il est composé de 22 experts académiques ou indépendants et de deux observateurs, l'un pour l'Institut fédéral pour le développement durable et un autre pour mon cabinet.

J'ai souhaité que le Haut Comité soit composé de manière à favoriser l'intégration des aspects sociaux de la transition. C'est bien le cœur de la question, car la dimension de justice sociale est au cœur de la transition, juste ce que vous avez dit avant moi. La transition n'advient que si, en effet, elle est juste. C'est pourquoi la plupart des experts sont des sociologues, des juristes et des économistes spécialistes des questions sociales tandis que l'ensemble des membres a démontré sa sensibilité pour la question sociale.

J'ai confié quatre missions à ce comité: publier un rapport social qui répond à la question: "Comment organiser et instituer la transition juste en Belgique?"; conseiller les différentes parties prenantes par des recommandations; diffuser leurs travaux en participant au débat public; me permettre de mettre le sujet à l'agenda au niveau international dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne.

L'objectif est donc bien d'émettre *in fine* des recommandations, certaines s'appliquant au fédéral. Le Haut Comité étant indépendant, composé dans le respect de l'équilibre linguistique et des universités, et son mandat portant sur la Belgique, rien ne l'empêche a priori d'émettre des recommandations et qu'elles soient mises en œuvre à chaque niveau de pouvoir ad hoc. Tous les résultats des travaux du Haut Comité seront publiés et pourront alimenter l'ensemble des parties prenantes et des politiques

Le mandat du Haut-Comité est, avant tout, axé sur l'enjeu de justice sociale de la transition. Il n'est donc pas question de climat ou de suivi des objectifs. C'est tout à fait clair.

Par ailleurs, nous suivons attentivement l'institutionnalisation de conseils scientifiques portant sur la transition écologique dans d'autres pays. La mission du Haut Comité est à durée

indéterminée. Il bénéficie d'une autonomie intégrale, en vue d'élaborer des interactions avec d'autres instances à l'échelle régionale, communautaire ou fédérale. Les exemples de la pandémie et du climat démontrent que notre mode de gouvernance actuel est inefficace et incomplet. Nous avons besoin de politiques fondées sur la science et alimentées par des travaux prospectifs. C'est bien l'objectif du Haut Comité.

La question d'une éventuelle institutionnalisation, bien qu'elle me tienne à cœur et qu'elle constitue l'un des objectifs, est prématurée. En effet, le Haut Comité se penchera lui-même sur ce volet. Par conséquent, je n'anticiperai pas sur ses conclusions. En tout cas, je vous confirme que c'est bien l'un de mes vœux.

La mise en place de ce Haut Comité de la Transition juste ne réduit pas la nécessité de disposer d'un Conseil indépendant Climat, les deux missions relevant d'ordres distincts – cela pour répondre à M. Senesael.

Par ailleurs, indépendamment du Haut Comité, je signale qu'étant donné l'existence des conseils climat régionaux, je suis occupée à évaluer pour le fédéral quelle peut être la structure la plus efficace et réaliste dans l'examen de la politique climatique fédérale.

In antwoord op uw vraag of de Hoge Raad voor Rechtvaardige Transitie een permanente vorm moet aannemen gaat het er voor mij vooral om dat de verschillende organen, hetzij permanent of niet, elkaar versterken. Ter inspiratie verwijs ik naar het Climate Change Committee in het Verenigd Koninkrijk, dat reeds in 2008 werd opgericht via een Britse klimaatwet en in maart 2022 een advies heeft gepubliceerd met concrete en duidelijke aanbevelingen over een rechtvaardige transitie en adaptatie tegen klimaatveranderingen.

Een rechtvaardige transitie maakt integraal deel uit van het debat over de klimaat- en energietransitie en vice versa. We moeten afstappen van het idee dat we werken in silo's.

Je pense que et des instances scientifiques de conseil et une conférence nationale pourraient devenir des processus permanents parce que la transition juste nous occupera bien au-delà de 2050. Il y a beaucoup à faire. Nous sommes en retard et l'urgence est maximale.

À ce stade, nous n'écartons pas la possibilité, le

cas échéant, de prolonger les travaux du Haut Comité dans le cadre de la présidence ou dans quelque autre cadre qui sera jugé opportun.

**04.04 Kim Buyst** (Ecolo-Groen): Mevrouw de minister, Frans Timmermans zei dat de klimaatcrisis, de biodiversiteitscrisis, de gezondheidscrisis en de dreigende financiële crisis eigenlijk een perfecte storm zijn, maar ook een kans, of ze zouden een kans kunnen zijn. Dit kan een kans zijn om onze samenleving en onze economie eindelijk echt duurzaam te organiseren. Maar, heel belangrijk, als wij dat anders willen organiseren, moeten wij inderdaad iedereen meekrijgen. U zei het ook, de transitie zal sociaal zijn of zal niet zijn.

Daarom moeten wij samenwerken. Ik ben dan blij met een federale minister die probeert om verschillende stakeholders, bedrijven, burgers en experts, samen te brengen om daarover samen van gedachten te wisselen. Dat is belangrijk op het Europese niveau maar zeker ook in ons land.

Heb ik u goed verstaan, hebt u op de nationale conferentie, die u organiseert, aan de regio's gevraagd om deel te nemen, maar dat als zijn niet meedoen, het alleen op het federale niveau zal gebeuren? Ik zou dat een gemiste kans vinden. Ik vind dat als wij iets willen bereiken, dat samen moet gebeuren met alle regio's. Dan zullen alle regio's een proactieve rol moeten opnemen in de taak die wij hebben naar die transitie, die dus sociaal zal moeten zijn of niet zal zijn. Het beleid moet gevormd worden dat de meest ecologische keuze de meest logische keuze wordt voor mensen. Dat kunnen wij alleen maar als wij samenwerken. Ik roep alle regio's om samen met u dat beleid vorm te geven.

**04.05 Daniel Senesael** (PS): Je voudrais remercier chaleureusement Mme la ministre pour la qualité de sa réponse et surtout saluer son travail sur ce dossier, qui nous tient vraiment à cœur. Nous sommes convaincus que le site internet dont vous avez annoncé la mise en place sera un élément important et fondateur dans la structuration que vous avez énoncée. Le forum et l'agoria sont deux pièces maîtresses pour que cette justice sociale soit le point d'orgue des travaux qui ont été annoncés.

Je terminerai en soulignant à nouveau le fait que, pour nous, la transition durable, c'est une transition ambitieuse, efficace et accessible à toutes et à tous. Nous sommes persuadés, madame la ministre, que vous irez également dans ce sens et nous vous en remercions.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**05** Question de Patrick Prévot à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Le commerce d'insectes" (55028192C)

**05** Vraag van Patrick Prévot aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De handel in insecten" (55028192C)

**05.01** Patrick Prévot (PS): Madame la présidente, madame la ministre, c'est assez méconnu du grand public, mais le trafic d'animaux sauvages est le troisième plus grand trafic illégal au monde, après ceux de la drogue et des armes. Certaines personnes sont prêtes à mettre le prix pour être les propriétaires d'insectes exotiques. Aux États-Unis, où l'importation de la plupart des insectes et autres arthropodes est fortement réglementée, l'arrestation récente d'un trafiquant du nom de Lapkiewicz illustre à l'opinion publique une facette de ce commerce puisque cet homme vendait de grandes quantités d'insectes (mille-pattes, araignées ou autres coléoptères) via le réseau social Facebook.

Si je vous interpelle aujourd'hui, c'est parce qu'en mai 2022, une étude publiée par *Nature Communications Biology* mettait en alerte les autorités quant à la popularité croissante de plus de 1 200 espèces d'arachnides, à partir de 111 sites internet fonctionnant en 9 langues. Le commerce, bien sûr via internet et livré via les colis postaux, connaît un regain d'intérêt avec les périodes de confinement. Malheureusement, il n'existe aucune base de données centralisée des saisies, ce qui signifie qu'il n'y a aucun moyen d'évaluer l'ampleur mondiale de ce commerce illégal qui porte atteinte à la préservation de la biodiversité.

Madame la ministre, pouvez-vous nous donner votre avis sur cette problématique, ainsi qu'au sujet des dispositions légales actuellement en vigueur? Pouvez-vous nous informer à propos des contrôles réalisés en Belgique, quant à l'importation illégale d'insectes et plus particulièrement d'arachnides? Une liste indiquant le nombre de cas litigieux observés est-elle disponible? Ce nombre témoigne-t-il d'une augmentation? Enfin, pouvons-nous obtenir votre point de vue sur la création d'une base de données centralisée des saisies peut-être au niveau européen voire au niveau international?

**05.02** Zakia Khattabi, ministre: Monsieur Prévot, mon administration est responsable de l'application en Belgique de la convention CITES qui réglemente le commerce international des espèces menacées d'extinction. Cette convention est mise en œuvre dans l'Union européenne au travers du règlement CE 338/97 du Conseil et protège un certain nombre d'espèces d'arachnides et d'insectes qui sont ou pourraient être menacées par le commerce international.

Nous avons préparé une réponse détaillée et exhaustive à votre première question. Je ne la lirai pas car elle est trop longue vu le temps imparti. Je la remettrai au secrétariat de la commission.

Les spécimens morts et vivants de ces espèces protégées (ainsi que leurs parties et produits) sont soumis à l'obligation de documents CITES. Ils ne peuvent être importés dans l'Union européenne qu'avec des documents CITES, à la fois un permis d'exportation CITES du pays exportateur et un permis d'importation CITES de l'État membre importateur. Les permis d'importation CITES ne sont délivrés par l'État membre importateur qu'après qu'il se soit assuré de l'exploitation durable des espèces concernées dans les pays de provenance. Pour certaines combinaisons espèces/pays, des avis négatifs valables pour l'ensemble de l'Union européenne ont été émis et aucun permis d'importation CITES autorisant l'importation dans l'Union européenne n'est alors délivré.

Une base de données CITES sur le commerce répertorie les transactions CITES internationales légales des États parties à cette convention.

Les araignées exotiques font par ailleurs l'objet de nombreux élevages en captivité dans l'Union européenne ce qui réduit la pression sur les populations sauvages dans les pays d'origine.

S'il s'avère que d'autres espèces d'arachnides ou d'insectes sont menacées par le commerce international, elles peuvent faire l'objet de propositions d'inscription aux annexes de la convention CITES.

Les préparatifs pour la COP19 de la CITES, qui se déroulera en novembre, battent leur plein. L'Union européenne va d'ailleurs proposer l'inscription à l'Annexe III de la convention CITES du Matoutou falaise – une araignée mygalomorphe endémique à la Martinique – afin d'assurer un meilleur contrôle du commerce de cette espèce.

Afin d'être complet, il faut noter également qu'une

extrêmement difficile, où la question de la tension entre l'urgence de la transition et de l'impact, notamment sur les prix est éminemment compliquée. Je vois cela comme un signal. Ce débat est très houleux au niveau européen. On est les mains dans le cambouis. On doit prendre des décisions difficiles. J'espère que c'est la transition juste qui l'emportera dans les semaines qui viennent et que la Belgique sera un acteur utile dans l'accompagnement au niveau du conseil, mais aussi après dans les politiques nationales. Merci pour les clarifications.

*L'incident est clos.*

*Het incident is gesloten.*

**10** Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Les propositions du Fit for 55 discutées au Parlement européen" (55028667C)

**10** Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De Fit for 55-voorstellen die voorliggen in het Europees Parlement" (55028667C)

**10.01** Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, j'ai déjà eu une partie de réponse mais il y a d'autres éléments dans ma question.

Huit propositions du paquet Fit for 55 de la Commission européenne ont été discutées en session plénière du Parlement. Plusieurs événements majeurs sont à souligner.

Premièrement, la proposition prévoyant notamment l'interdiction de la vente de véhicules neufs à moteur thermique en 2035 a été adoptée, de même que celles relatives au système international de compensation des émissions aériennes, à la répartition de l'effort (ESR), ainsi qu'à l'utilisation des terres (LULUCF). Sur ces textes, des négociations seront menées en dialogue entre les représentants du Parlement, de la Commission et du Conseil. À ce propos, les États membres devront établir leurs positions durant ce mois-ci.

Deuxièmement, la réforme du système d'échange de quotas d'émissions (ETS), la mise en place du fonds social climat et celle de l'ajustement carbone aux frontières (CBAM) ont été renvoyées en commission de l'Environnement. Le retour de ces textes en session plénière n'est pas attendu avant le mois de juillet.

Madame la ministre, pouvons-nous obtenir votre

retour sur les décisions prises par le Parlement européen mercredi dernier, plus particulièrement sur les difficultés rencontrées lors des discussions sur les textes renvoyés en commission – en ce compris la question de la fin des allocations gratuites de l'ETS?

Ce mois-ci, les États membres doivent déterminer leurs positions sur les propositions du Fit for 55 qui ont été adoptées. Ces points ont-ils été discutés en Direction générale Coopération et Affaires européennes? La position de notre pays a-t-elle été fixée?

Nous savons que la proposition sur l'ESR, laquelle attache à notre pays l'objectif de réduire ses émissions de gaz à effets de serre à -47 % d'ici 2030, avait fait l'objet d'oppositions. Un compromis a-t-il été trouvé? Le cas échéant, pouvez-vous nous en informer?

Pouvons-nous avoir votre avis sur la révision des standards d'émissions des voitures et des camionnettes? Dans quelle mesure notre pays pourrait-il faire face à l'interdiction de la vente des véhicules neufs essence et diesel en 2035? Quelles mesures pourraient être envisagées pour rendre les voitures électriques et à l'hydrogène abordables, et pour respecter les dispositions en matière de bornes de recharge?

Enfin, notre pays a-t-il défini des exigences claires et ambitieuses au sujet de la révision de l'ETS, du CBAM et du Fonds social pour le climat? Le renforcement du Fonds proposé par la Commission fait-il partie de vos engagements?

Je me doute qu'il y a beaucoup de questions pour le peu de temps dont vous disposez.

La **présidente**: Madame la ministre, puis-je vous demander de respecter le plus possible le temps de réponse qui vous est imparti?

**10.02** Zakia Khattabi, ministre: Madame la présidente, je vais essayer mais n'hésitez pas à m'interrompre.

Monsieur Senesael, je vous transmettrai la réponse complète le cas échéant.

Comme vous l'avez évoqué, le 8 juin, le Parlement a adopté sa position sur les dossiers de l'*Effort Sharing Regulation*, du *Land Use, Land-use Change, and Forestry* (LULUCF), des normes de CO<sub>2</sub> pour les voitures et les camionnettes, et du système d'échange de quotas d'émission dans le domaine de l'aviation.

Il n'a malheureusement pas trouvé d'accord sur le dossier ETS, ce qui signifie que l'adoption d'une position sur le Fonds social pour le climat et le CBAM a été reportée. Le dossier ETS est donc renvoyé à la commission Environnement. Il est question d'une adoption de la position finale du Parlement européen en plénière de juin.

Pour ma part, je m'emploierai à ce que nous trouvions des accords ambitieux et solides sur les différents dossiers climat du Fit for 55 lors du Conseil européen du 28 juin prochain. Je souhaite donc que le Parlement adopte rapidement sa position sur les dossiers restants afin qu'après l'été, nous puissions entamer les négociations entre le Conseil et le Parlement européen pour finaliser le dossier et mettre en œuvre le Green Deal.

Il est important de fournir rapidement de la clarté aux citoyens et aux entreprises sur les orientations que nous confirmons.

Avec l'aide de mes collaborateurs et de mon administration, nous sommes en train d'analyser les résultats et les discussions du Parlement.

En ce qui concerne le système d'échange de quotas d'émission pour l'aviation, je me félicite déjà du fait que le Parlement, comme la Belgique, préconisent une suppression accélérée des quotas gratuits.

En ce qui concerne le dossier "*Effort Sharing*", l'accord du Parlement contient également de bons éléments, comme le renforcement de la limite du transfert des unités d'émission excédentaires, pour lequel la Belgique plaide également avec force au sein du Conseil.

Dans le dossier LULUCF, je note que le Parlement rejette également la proposition d'un pilier *Agriculture, Forestry and Other Land Use* (AFOLU) climatiquement neutre après 2030, qui regrouperait les émissions non-CO<sub>2</sub> du secteur agricole et les émissions ou absorptions relatives au LULUCF.

À l'heure actuelle, la valeur ajoutée de cette approche n'est pas démontrée, les risques substantiels de diminution des incitants pour la réduction des émissions dans l'agriculture n'ayant pas été écartés. Cet élément de la proposition de la Commission a déjà été supprimé lors des discussions du Conseil. Afin d'aider les États membres à rencontrer leurs objectifs nationaux, le Conseil a amendé certains des mécanismes de

flexibilité afin de les rendre plus ciblés, ce qui, selon moi, est une bonne chose. La proposition de la Commission contient un objectif d'absorption net de 310 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en 2030 pour l'Union européenne.

Cependant, le Conseil suggère actuellement de ne pas comptabiliser les émissions dues aux perturbations naturelles dans le calcul de la conformité des États membres pour la période 2026-2030 via l'article 10 dans le secteur LULUCF, mais de travailler avec un objectif d'absorption net. À mon avis, cela comporte des risques en matière d'intégrité environnementale, car cela permet de ne pas comptabiliser certaines émissions dans le calcul de la conformité. Je suis donc heureuse que le Parlement soutienne la proposition de la Commission de supprimer l'article 10 au cours de la deuxième période et de compenser les émissions des perturbations naturelles via une flexibilité limitée disponible au niveau de l'Union. Je continuerai à défendre la même position en Belgique.

Je suis moins satisfaite de l'évolution du dossier sur les normes de CO<sub>2</sub> pour les voitures et les camionnettes. Le Parlement ne relève pas le niveau d'ambition de manière significative. La Belgique a demandé dès le départ un niveau d'ambition plus élevé, notamment par l'élimination progressive des ventes de voitures à moteur à combustion interne d'ici à 2030, au lieu de 2035, et une augmentation des objectifs pour 2025 et 2030. Avec mes collègues régionaux, je m'efforcerai donc de relever le niveau d'ambition au sein du Conseil.

Dans votre question, vous mentionnez à juste titre qu'il est important que les voitures climatiquement neutres soient abordables et qu'il y ait suffisamment de possibilités pour recharger ces voitures.

En ce qui concerne l'accessibilité financière, nous constatons que la technologie évolue dans la bonne direction et que les voitures électriques deviennent de plus en plus l'option la moins chère, même sans tenir compte des coûts externes, tels que la pollution que les voitures à carburant fossile entraînent et que nous ne pouvons pas non plus ignorer.

En ce qui concerne les infrastructures de recharge, la Commission a proposé le règlement sur les infrastructures de carburants de substitution, sur lequel le Conseil a adopté une position ce mois-ci. Dans son plan de relance, la Belgique prévoit également une forte vague

d'investissements dans les infrastructures de recharge.

Enfin, le vote au Parlement sur le dossier ETS s'est soldé par l'échec que l'on connaît. Les propositions de la commission Environnement sur le relèvement du niveau d'ambition et la suppression accélérée des droits d'émission gratuits, que je salue, ont en quelque sorte été inversées, ce qui a conduit à la perte de la majorité nécessaire pour l'adoption du dossier. J'espère toutefois que le Parlement trouvera bientôt une position à la fois ambitieuse et largement soutenue.

En ce qui concerne le niveau d'ambition et le resserrement du plafond d'émission, le gouvernement fédéral soutient la proposition de la Commission, à savoir un resserrement du facteur de réduction linéaire combiné à une réduction unique du plafond d'émissions (*rebasing the cap*).

En ce qui me concerne, le *Carbon Border Adjustment Mechanism* (CBAM) est une excellente occasion de réduire l'allocation gratuite afin que le signal-prix dans l'ETS joue son rôle. Cependant, nous devons trouver une solution pour les exportations dans le cadre de l'ETS qui ne sont pas protégées par le CBAM.

Si ces exportations sont protégées de manière adéquate, au niveau fédéral nous sommes ouverts à une suppression accélérée de l'allocation gratuite pour les secteurs CBAM, comme l'a proposé initialement la commission Environnement du Parlement européen.

En ce qui nous concerne, le Fonds social pour le climat est directement lié à la mise en place de l'ETS pour les bâtiments et le transport routier et ne peut être mis en place que si ce nouvel ETS est en place. Toutefois, nous n'avons pas encore de position fédérale, ni belge d'ailleurs, définitive sur ce Fonds, car il est fortement lié à d'autres éléments des négociations.

Afin d'établir la position belge, des discussions entre les cabinets aux niveaux fédéral et régional ont été entamées en temps utile à mon instigation, afin que toutes les préoccupations et les points d'attention puissent être partagés en temps utile et que des solutions puissent être trouvées. De cette manière, on peut espérer éviter que, dans la phase finale, des lignes rouges et des positions irréalistes soient encore partagées par certains partenaires, rendant impossible un compromis belge et nous obligeant à nous abstenir à nouveau sur différents dossiers du Conseil.

En même temps, bien entendu, nos diplomates et administrations défendront au mieux les positions belges existantes dans la phase finale des négociations techniques, afin que la proposition de compromis finale de la présidence soit aussi acceptable que possible pour la Belgique.

**10.03 Daniel Senesael (PS):** Madame la ministre, la qualité de votre réponse m'autorise à ne pas reprendre vos éléments pertinents de réponse. Une fois encore, je souligne vos ambitions claires et précises, en conformité avec d'ailleurs votre note de politique générale. Je précise à nouveau notre position, dans le cadre de la transition juste, de veiller, par exemple, à rendre les voitures électriques et à hydrogène abordables. Vous l'avez également souligné. Enfin, nous nous tenons à vos côtés pour renforcer les combats que vous avez signalés et, surtout, pour que ce Fonds social pour le climat soit à la hauteur de nos ambitions communes.

*L'incident est clos.*

*Het incident is gesloten.*

**11 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "L'OCAM Climat" (55028688C)**

**11 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "Het klimaat-OCAD" (55028688C)**

**11.01 Daniel Senesael (PS):** Madame la ministre, il y a quelques mois, vous annonciez votre volonté de créer un Organe de Coordination pour l'Analyse de la Menace climatique (OCAM Climat) afin de coordonner l'analyse et l'évaluation des risques et veiller à ce que des décisions stratégiques puissent être prises à la lumière de l'évolution de la situation climatique.

Ces dernières semaines, le GIEC a tiré la sonnette d'alarme et indique qu'il reste trois années pour développer des actions avant que la situation ne devienne irréversible. Votre OCAM Climat proposerait une solution afin de mettre à profit les recherches existantes, d'établir des corrélations et de souligner les implications pour nos politiques face aux dérèglements climatiques, à la vulnérabilité et aux menaces potentielles comme les inondations, la sécheresse ou la chaleur extrême au regard des différentes données géographiques ou démographiques.

Si vous déclariez, au sein de cette commission,

que l'OCAM Climat serait dédié à l'analyse des risques et à la formulation de recommandations dans le but d'atteindre les objectifs fixés, la question du financement et de l'organisation de cet outil restait en suspens.

Quel est l'état d'avancement du projet de création de l'OCAM Climat? Un calendrier est-il prévu? Ce projet peut-il être mis en œuvre dans les délais impartis par le GIEC, de sorte à développer des recommandations pouvant être mises en action endéans les trois prochaines années? Quel retour pouvez-vous nous fournir concernant son mandat, son financement et sa composition? De manière générale, pouvons-nous obtenir de plus amples informations sur les matières traitées par l'OCAM Climat? Prendra-t-il en charge les compétences de gestion de crise et d'adaptation? Vous avez décrit cet organe comme "unité de commandement". Pouvez-vous nous fournir des informations sur la nature des décisions qui relèveraient de ses compétences, ainsi que sur les procédures décisionnelles qui seront les siennes? Ses décisions seront-elles contraignantes? Dans quelle mesure les différents niveaux de pouvoir seront-ils impliqués dans ce projet? Les recommandations de l'OCAM Climat pourraient-elles être adressées à des niveaux de pouvoir spécifiques? Le cas échéant, ceux-ci pourraient-ils concerner les entités régionales, voire communales? La mise en place de l'OCAM Climat nécessitera-t-elle un ancrage législatif ou encore l'adoption d'un nouvel accord de coopération?

Madame la ministre, je vous remercie d'avance pour vos éléments de réponse et je tiens à présenter mes excuses à la traduction étant donné que nous devons lire rapidement pour respecter notre temps de parole.

**11.02** **Zakia Khattabi**, ministre: Monsieur Senesael, les scientifiques du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat ont effectivement récemment, une nouvelle fois, attiré notre attention sur la crise climatique. Toutes les régions du monde subissent aujourd'hui déjà l'impact des changements climatiques, et cet impact ne fera que se renforcer à mesure que le climat continuera à se réchauffer.

À la lumière de cette crise climatique, notre pays se devait de renforcer sa capacité d'analyse des risques. Vous l'avez évoqué, faisant suite à ma proposition, nous avons décidé l'année dernière de créer cet organe de coordination pour l'analyse et l'évaluation du risque lié à la crise climatique.

Cet organe, communément appelé – mais peut-être le temps de trouver autre chose – OCAM climat, procédera à une analyse holistique et pluridisciplinaire des risques pour notre pays et fera rapport au Conseil national de sécurité.

Ce type d'analyse multidisciplinaire des risques est essentiel pour contribuer à garantir la stabilité et la sécurité dans notre pays mais aussi pour donner forme à une politique climatique réfléchie. Les experts du GIEC ont souligné l'importance de disposer d'analyse de risques de ce genre pour donner cours à une politique climatique efficace, elles sont fondamentales pour assurer la transition vers une société climatiquement neutre et résiliente au climat; soit une transition qui réduise les risques pour tout un chacun.

Mais cela reste une initiative inédite, même à l'échelle internationale. Le travail évolue bien. Un appel d'offres concernant le marché portant sur la réalisation d'une étude visant à soutenir la mise en place de l'OCAM a été publié fin mars. Les offres sont en cours d'évaluation par mon administration. Le marché sera attribué très prochainement.

L'étude a pour objectif de soutenir la mise en place de l'OCAM climat, cette étude va alimenter la réflexion menée par le service Changement climatique et mon cabinet concernant la création de cet organe. Cette étude comporte trois parties.

L'identification des interlocuteurs pertinents, revue de la littérature et analyse de benchmark; la définition de la place et du rôle de l'OCAM climat dans le paysage institutionnel belge et de son périmètre d'activité; et enfin la traduction des conclusions de l'étude en scénario de fonctionnement de l'OCAM climat.

Tout cela prendra environ six mois. L'étude se base sur une méthodologie participative impliquant des experts sur la gouvernance des risques climatiques, ainsi que des membres d'institutions dont les activités sont en lien avec les missions pressenties par l'OCAM climat.

Ceux-ci seront consultés via des entretiens lors des parties 1 et 2 de l'étude. Ils seront également invités à discuter des conclusions de l'étude dans le cadre d'un séminaire de restitution organisé dans la partie 3 de l'étude. Comme je l'ai indiqué précédemment, et je tiens à le souligner ici, l'intention n'est pas que cet organe de coordination pour l'analyse et l'évaluation du risque lié à la crise climatique prenne la place d'institutions existantes. Les discussions qui se dérouleront dans les mois à venir nous

permettront de définir le rôle et les missions de l'OCAM Climat plus en détail et ce, en dialogue avec les instances concernées.

Je peux néanmoins d'ores et déjà rappeler que l'organe de coordination se focalisera sur des analyses de risques et pas sur une gestion de crise. Il livrera des analyses et formulera des avis au Conseil national de sécurité. Les décisions seront toujours du ressort des décideurs politiques. Le cœur de la motivation de l'instauration d'un tel organe est bien que nous considérons, désormais, l'enjeu climatique comme un enjeu de sécurité nationale.

**11.03 Daniel Senesael (PS):** Madame la présidente, je serai bref, ce qui permettra de récupérer le temps qui a été dépassé. Tout d'abord, madame la ministre, on peut se réjouir et vous féliciter de l'état d'avancement des travaux. On voit qu'on a à cœur de poursuivre l'élan qui a été imprimé et je ne manquerai pas de revenir sur ce dossier à la rentrée parlementaire afin d'en connaître le suivi.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**12 Question de Mélissa Hanus à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Les changements climatiques et les nouveaux emplois "durables"" (55028695C)**

**12 Vraag van Mélissa Hanus aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De klimaatverandering en de nieuwe 'duurzame' banen" (55028695C)**

**12.01 Mélissa Hanus (PS):** Madame la présidente, madame la ministre, les changements climatiques ont un effet particulièrement négatif sur l'emploi. En effet, ils entraînent une baisse de la productivité, une baisse de l'offre d'emploi et une chute du PIB. Selon la Confédération européenne des syndicats ou CES (European Trade Union Confederation - ETUC), les changements climatiques peuvent entraîner la suppression définitive de plusieurs centaines d'emplois. Les hausses des températures et les stress thermiques pourraient réduire de 1,9 % le nombre d'heures de travail d'ici 2030.

Cependant, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), si la gestion des changements climatiques est appropriée, cela pourrait conduire à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

En effet, de nouveaux métiers vont probablement émerger. Le journal *Le Soir* nous indique que 80 % des métiers que nous connaissons dans 30 ans n'existent pas encore. Les métiers "durables" vont prendre une plus grande ampleur. Nous entendons par métiers "durables" des métiers économiquement viables visant à réduire l'impact climatique.

Madame la ministre, pouvons-nous obtenir votre retour à ce sujet, et plus particulièrement au sujet de l'impact négatif des changements climatiques sur l'emploi?

Dans votre note de politique générale, vous indiquez "attendre les conclusions d'une étude que l'administration venait de lancer et portant sur l'emploi et les compétences dans le cadre de la transition". Les résultats de cette étude vous sont-ils parvenus? Le cas échéant, quelles conclusions peuvent-elles en être tirées? Des contacts ont-ils été pris avec votre collègue en charge de l'Économie à ce sujet?

Pouvons-nous obtenir des informations quant à la manière dont le Haut Comité d'experts pour une transition juste pourrait favoriser le développement de métiers durables dans notre pays?

Des initiatives précises sont-elles envisagées à cette fin? Une nouvelle fois, des discussions sont-elles menées avec le ministre de l'Économie ce concernant, de même qu'avec les représentants des entités fédérées compétents en matière d'emploi? Je vous remercie.

**12.02 Zakia Khattabi, ministre:** Chère collègue, une étude prospective participative est en cours sur l'emploi et la formation dans le cadre de la transition vers une Belgique climatiquement neutre à l'horizon 2050. Pour les besoins de cette étude, mes services collaborent avec l'administration de mon collègue, le ministre Dermagne. Cette étude devrait être finalisée pour la fin de cette année. L'ambition est de nourrir, sur les volets emploi et formation, la notion de transition juste en l'articulant autour des scénarios que mon administration a développés antérieurement concernant la transition climatique à l'horizon 2050. La transition vers une Belgique climatiquement neutre à l'horizon 2050 constitue un changement de paradigme nécessitant des mesures transformatives afin de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble des secteurs. Ces transformations impacteront toutes les composantes de notre économie, en ce compris l'emploi et la formation.